Commission scolaire des Patriotes

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 10 MARS 2010

LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME 9, NUMÉRO 7

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 9 mars 2010.

— Le Service aux entreprises de la Commission scolaire a été implanté sur une base temporaire en novembre 2007. Il avait alors été déterminé que le mandat initial serait de trois ans et qu'une évaluation serait faite au terme de ce mandat.

Considérant le bilan positif et les évaluations prospectives de développement du Service aux entreprises;

Considérant les liens directs qui existent entre le mandat du Service aux entreprises et les orientations 2 et 5 du Plan stratégique de la Commission scolaire;

Considérant les besoins actuels de la Commission scolaire en ce qui a trait à la formation de son personnel;

Mesdames et messieurs les commissaires ont accepté d'intégrer de façon permanente ce service à la structure de la Commission scolaire des Patriotes et d'octroyer les ressources requises pour son développement futur.

— Monsieur Michel Gauthier, directeur du Service des ressources informatiques, a été nommé délégué officiel auprès de la Société GRICS.

— Conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics, la Commission scolaire des Patriotes a adopté en 2006 un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les ethnies et les autochtones.

Considérant, par ailleurs, la volonté de la Commission scolaire de favoriser l'accès à l'égalité en emploi des personnes handicapées;

Considérant les recommandations favorables du Comité du développement organisationnel, du Comité consultatif de gestion et du Comité stratégique de la mission éducative et des ressources humaines;

Mesdames et messieurs les commissaires ont résolu d'adopter le programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées.

— Le Conseil des commissaires a adopté la *Politique relative à l'octroi des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction* élaborée par le Service des ressources matérielles et qui constituera le nouveau cadre de référence pour l'ensemble des unités administratives de la Commission scolaire.

— Considérant la demande de la Ville de Beloeil pour l'obtention d'une servitude de passage sur le terrain de l'école Saint-Mathieu afin d'y construire un trottoir et de déplacer le débarcadère d'autobus;

Considérant la demande de subvention déposée par l'organisme Nature-Action Québec pour un projet de lutte aux îlots de chaleur, incluant la plantation de plusieurs arbres sur cette bande de terrain;

Les membres du Conseil des commissaires ont résolu d'accorder à la Ville de Beloeil une servitude de passage le long de la rue Brillon, conditionnellement à un engagement de sa part d'aménager de nouvelles bandes gazonnées le long du débarcadère, advenant un rejet du projet de lutte aux îlots de chaleur présenté par l'organisme Nature-Action Québec.

— La liste des projets à caractère physique a été approuvée par les membres du Conseil pour l'année scolaire 2010-2011.

— Le Conseil des commissaires a autorisé le Service de l'organisation scolaire à effectuer une consultation auprès des instances concernées relativement au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années scolaires 2010-2011 à 2012-2013 et à la liste des écoles et des centres et aux actes d'établissement pour l'année scolaire 2010-2011.

— Les membres du Conseil ont délégué 9 commissaires à l'assemblée générale de la FCSQ qui se tiendra à Québec en mai 2010.

— Le Conseil des commissaires a procédé à la nomination de madame Maude Rousseau pour agir à titre de Protecteur de l'élève pour un mandat de trois ans.

Elle entrera en fonction dès l'entrée en vigueur du *Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves et des parents et concernant le Protecteur de l'élève* dont l'adoption par le Conseil des commissaires est prévue le 6 avril 2010 au terme du processus de consultation requis par la loi.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mardi, 6 avril 2010 à 19h30

Siège social de la Commission scolaire des Patriotes

ÉQUIPE DE RÉDACTION

DANIELLE FILIATRAULT

ALAIN GAUTHIER